

Patto Educativo Di Corresponsabilità

SCUOLA – FAMIGLIA – STUDENTESSE/STUDENTI

Pacte Éducatif Coresponsable

ENTRE ÉCOLE – FAMILLE –ÉTUDIANTES/ÉTUDIANTS

L'école est une communauté éducative où cohabitent plusieurs sujets, unis par communs objectifs: encourager la pousse équilibrée et harmonique des jeunes qui en font partie, en développant leur potentialité, en favorisant le procès de maturation et la formation humaine et les orienter aux futurs choix scolaires.

Les protagonistes sujets de la communauté sont:

- **les étudiants**, centre de tous les projets et les activités
- **les familles**, titulaires de la responsabilité du projet entier de croissance des leurs fils
- **l'école même**, comme organisation et comme corps enseignant, qui doit construire un projet et une proposition éducative à partager avec les autres sujets.

Pour le bon fonctionnement et la meilleure réussite du projet éducatif commun, en accord avec indications ministérielles spécifiques, nous proposons un "pacte", c'est-à-dire un ensemble de principes, de règles et de comportements que chacun s'engage à respecter pour favoriser la réalisation des objectifs communs.

Ce pacte, élaboré et approuvé par le Conseil d'institut, il est souscrit par l'école, à travers le Dirigeant Scolaire ou son Délégué, de l'étudiant et des parents, au moment de l'inscription.

Cet engagement a validité pour l'entière période des études d' l'élève dans l'institution scolaire

LE PACTE DE L'ÉCOLE

L'ÉCOLE S'ENGAGE À:

- ❖ Éduquer aux valeurs de la paix, de l'égalité, de la liberté, de la justice, de la solidarité.
- ❖ Garantir la qualité de l'enseignement
- ❖ Présenter avec clarté aux parents et aux étudiantes/étudiants les objectifs éducatif-didactiques programmés et les modalités d'évaluation.
- ❖ Illustrer aux familles et aux étudiants le Règlement d'Institut et faire le respecter.
- ❖ Favoriser l'insertion de l'étudiant dans l'école, par l'activité d'accueil.
- ❖ Créer un climat de collaboration en lequel puisse travailler en toute sérénité.
- ❖ Offrir initiatives concrètes pour le recouvrement des situations de désavantage, afin de favoriser le succès formatif et combattre la dispersion scolaire.
- ❖ Promouvoir le mérite et encourager les situations d'excellence.
- ❖ Soutenir l'étudiant le long de son parcours scolaire avec de l'activité d'orientation qu'ils le guident à accomplir un choix conscient de l'École supérieure.
- ❖ Collaborer avec des Organismes, Instituts culturels et Associations présentes sur le territoire pour aider le développement personnel de l'étudiant, aussi à travers l'offre d'opportunités supplémentaires.
- ❖ Renseigner la famille de la fréquence régulière aux cours scolaires de l'étudiant, à travers le journal et par entretiens individuels, au but de favoriser la collaboration et affronter et résoudre problèmes éventuels ensemble.
- ❖ Être disponible pour entretiens et communications urgentes à la demande des parents..
- ❖ Contrôler la fréquence aux leçons, en portant à l'attention de la famille aux absences ou retards fréquents.
- ❖ Être tuteur de la sûreté de l'étudiant à travers une surveillance approprié pendant les activités scolaires.
- ❖ Accueillir les communications de désorganisation des familles, étudiants, personnel de l'école.

Signature du Dirigeant Scolaire,(ou de son délégué).....

LE PACTE DE LA FAMILLE.

LES PARENTS S'ENGAGENT À:

- ❖ Présenter au fils/fille l'école comme occasion fondamentale de croissance personnelle, humaine et sociale.
- ❖ Connaître la proposition formative de l'école et participer au projet éducatif en collaborant avec les professeurs.
- ❖ Connaître et respecter le Règlement d'institut.
- ❖ Assurer la ponctualité et la fréquence régulière de leur fils aux activités du matin et aux propositions de l'après-midi de son choix.
- ❖ Solliciter le fils à accomplir à tous ses devoirs scolaires.
- ❖ Favoriser l'autonomie personnelle du propre fils à travers l'éducation au respect et au soin de la personne soit dans l'hygiène qui dans l'habillement qui doit être conforme au milieu scolaire.
- ❖ Contrôler et signer le journal et les communications scolaires régulièrement.
- ❖ Justifier rapidement, de propre main, les absences et les retards du fils, aussi relatifs aux activités optionnelles de l'après-midi, en utilisant le livret spécial.
- ❖ Participer activement, d'une manière compatible avec ses disponibilités, à toutes les occasions de rencontre avec les professeurs (Conseils de classe) assemblées, réceptions des parents, retrait bulletin scolaire d'évaluation, en formulant demandes d'éclaircissement et en exprimant leurs opinions.
- ❖ Informer l'école en cas de problèmes qu'ils puissent graver sur la situation scolaire de l'étudiant.
- ❖ Répondre, aussi économiquement, des dommages éventuels causés aux gens ou choses par leur fils/fille, pendant l'activité scolaire, note ministérielle du 31/07/08.
- ❖ Signaler à l'école désorganisations éventuelles et situations problématiques

Signature du père..... Signature de la mère.....

LE PACTE DE L'ETUDIANT/E

L'ETUDIANT/ETUDIANTE S'ENGAGE À:

- ❖ Se conduire avec respect, disponibilité et collaboration vis-à-vis des professeurs, des camarades et du personnel de l'école.
- ❖ Respecter idées, comportements, sensibilité, cultures d'autrui.
- ❖ Connaître et respecter le Règlement d'institut.
- ❖ Observer les dispositions d'organisation relatives à la sûreté, dicté par les règles d'institut, comme prévu par la loi n° 81 du 9 avril 2008.
- ❖ Se présenter ponctuel aux leçons, soigner l'hygiène personnelle et mettre un habillement conforme au milieu scolaire.
- ❖ Porter à l'école le matériel nécessaire scolaire aux leçons du jour.
- ❖ Suivre le travail didactique avec attention et participation pour atteindre les objectifs proposés.
- ❖ Utiliser les structures correctement, les meubles, les équipements, les subsides didactiques de l'école et se conduire de façon à ne les pas endommager.
- ❖ Exécuter les travaux assignés à la maison et les remettre avec de la ponctualité.
- ❖ Se renseigner, en cas d'absence, des activités déroulées et des devoirs assignés.
- ❖ Rappporter à la famille les communications provenant de l'école et des professeurs.
- ❖ Collaborer pour maintenir le milieu scolaire propre et ordonné.

Signature de l'élève.....